

Enjeu attractivité	Faire de l'Alsace du Nord une destination touristique
Objectif opérationnel	Développer et conforter le maillage du réseau des itinéraires cyclable

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet :

Créer un itinéraire cyclable route de Haguenau à Marienthal

Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :

Communauté d'Agglomération de Haquenne

Localisation du projet :

Commune de Haquenau à Marienthal

Description et objectifs du projet :

Création d'une piste cyclable en site propre route de Haguenau (RD748) à Marienthal, entre la rue Notre Dame et rue de la Ferme Roehri

Public visé :

Habitants de la CAH et touristes en Alsace

Echéancier de réalisation du projet :

- Livraison Eté 2024

DESCRIPTIF FINANCIER

Coût total du projet : 73 446 € HT Investissement

Détail des Dépenses

	montant	
Etudes	4 560 €	
Travaux	68 886 €	
TOTAL PROJET	73 446 €	

Participation CeA :

Base subventionnable retenue :	73 446 €
Taux :	10%
Montant :	7 345 €

Plan de financement prévisionnel :

Participations	montant	
Grand Est	29 106 €	
CeA	7 345 €	
Reste à charge	36 995 €	
TOTAL PROJET	73 446 €	

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme, sous formes de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet
- Valoriser à travers Alsace Destination Tourisme et Alsace à Vélo, les itinéraires cyclables ainsi réalisés

Engagements du porteur

- S'engage à signer les conventions d'entretien des itinéraires cyclables entre les différents partenaires à l'échelle de l'intercommunalité. La CeA assure l'entretien des itinéraires cyclables structurant sur son domaine et confie la gestion des autres itinéraires cyclables à la CAH ;
- S'engage à saisir les données SIG au sein de la Base Nationale des Aménagements Cyclables (BNAC).

EVALUATION

Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :

Pose des panneaux de communication
Signature de la convention d'entretien des itinéraires cyclables